



Groupe Église-Wallonie

Bulletin N°1 janvier-mars 2024

EDITO

Voici le premier Bulletin du Groupe Église Wallonie (GEW) pour cette année 2024 qui sera marquée en Belgique par des élections fédérales, communautaires, régionales et communales – excusez du peu ! – alors que la confiance dans le déroulement de la vie politique a du plomb dans l'aile, dont les extrêmes tirent malheureusement profit !

C'est la raison pour laquelle, avec des encouragements de sympathisants et sympathisantes - car des approches féminines sont souvent très éclairantes -, les membres du GEW ont décidé de continuer à faire ce qu'a réalisé l'ancien Mouvement Église Wallonie depuis la transformation de la Belgique d'un État unitaire à un État fédéral.

S'ils ont à l'esprit l'idée d'organiser assez prochainement l'un ou l'autre événement, ils comptent bien réaliser cette année quatre Bulletins entre eux et avec d'éventuels apports de sympathisants et de sympathisantes, soit le double de ce qu'ils ont fait en 2023, année de passage du Mouvement au Groupe.

Tout comme c'est déjà le cas dans celui-ci, ces Bulletins ne comprendront qu'une partie des informations, analyses et réflexions qui auront été rassemblées par les membres du GEW et des personnes s'associant à leur démarche. Car devant l'évolution et le développement de plus en plus complexes de notre monde, il s'avère important de partager et d'approfondir des apports éclairants pour la vie des populations et spécialement pour les membres les plus vulnérables de celles-ci, comme c'est notamment le cas en Wallonie, région de vieille industrialisation et à la reconversion pour le moins peu aisée.

Dans ce parcours, il convient de chercher à maîtriser le règne de l'argent et surtout la démesure dans la possession de celui-ci qui conduit à ce que les riches possèdent le pouvoir économique et politique. Mais cela ne se fera

qu'à la condition que les humains se hissent vers le haut entre eux et vis-à-vis de notre planète, dont l'avenir continue d'être grandement menacé malgré ce qui a pu être acquis à la récente COP 28 .

De là l'intérêt de ces propos tirés par Michel Damar du livre de Philippe Roch « Ma spiritualité au cœur de la Nature » : « Toute notre société appelle à la distraction, à la fête, au spectacle, qui s'exprime par un bruit incessant. Ce qui est devenu une habitude, même un besoin, nous coupe de nous-mêmes, du silence intérieur et des sons et musiques de la Nature. Par ailleurs, l'esprit de compétition, l'idéal de la réussite sociale poussent à l'affirmation du Moi, au culte de l'apparence et aux attachements factices. Tout cela nous éloigne de nous-mêmes et occulte nos liens profonds avec la Nature. » .

Que ces propos à lier à ceux du pape François – qui a prolongé dans son exhortation « Laudate Deum » ses encycliques « Laudato Si' » et « Fratelli Tutti » - mais aussi que le contenu du présent Bulletin aident à rencontrer les vœux de Paix, de Justice, d'équité, de démocratie, de développement durable avec respect de l'identité et de la dignité des cultures et des peuples ! Et surtout qu'ils aident à agir pour bâtir un monde plus juste et plus fraternel conforme au projet du Dieu d'amour et d'alliance annoncé par Jésus de Nazareth !

Sur la Déclaration des droits de l'Homme et ses suites

En 2022, Manuela Cadelli, juge au tribunal de première instance de Namur, rappelait dans un essai magistral qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe avait initié une refondation démocratique et civilisationnelle, non seulement par la création de la Sécurité sociale, mais aussi en réaffirmant l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Le texte fondamental de 1948 a été confirmé - et précisé- plus d'une fois. Le nazisme avait fait des juges de simples fonctionnaires au service du pouvoir, qui ne faisaient que prononcer la loi décidée par le seul maître, en l'occurrence Hitler. Mais les atrocités de la Shoah avaient fait apparaître l'obligation pour tous, et pas seulement pour les juges, de ne pas obéir à des ordres ou à des lois contraires à la connaissance que chacun porte en soi de ce qui est bien et mal. Son analyse s'appuie principalement sur la pensée de deux philosophes : Emmanuel Kant et Hannah Arendt. Pour Kant, la notion d'« impératif catégorique » implique que les notions de bien et de mal sont inscrites au plus profond de la conscience de chacun. Cette conscience, il la conçoit comme universelle (dépassant donc le caractère contingent de telle ou telle règle). Hannah Arendt a montré « la banalité du mal » lors du procès à Jérusalem d'Adolf Eichmann, le pointilleux organisateur des trains qui emmenaient les

juifs dans les camps de la mort (dont il avait une connaissance exacte). De cela, la philosophe, née à Hanovre en 1906 et décédée en 1975 à New York, affirme le devoir impérieux d'écouter sa conscience et de ne pas se contenter d'appliquer les ordres. Elle refonde l'indépendance des juges, qui ne sont pas des fonctionnaires au service du pouvoir, mais qui constituent eux-mêmes un pouvoir indépendant, fondement de la démocratie au même titre que les représentants du peuple qui tirent leur légitimité de leur élection. Les juges ne peuvent donc pas se contenter d'obéir à la loi, ils doivent exercer leur faculté de penser, de distinguer le bien du mal pour concevoir leurs arrêts. Ainsi, le droit apparaît par nature étranger à la décision politique : il a partie intimement liée à la morale.

Dès lors, les principes qui fondent notre droit depuis l'après-guerre sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée le 18 décembre 1948.

Le juriste et philosophe français du droit Alain Supiot plaide qu'en 1948, l'Occident a cherché « une réitération de ces valeurs héritées du christianisme et filtrées par la philosophie des Lumières », afin d'éviter le retour des formes modernes de la barbarie qui ne voient en l'homme qu'un animal soumis aux lois de la sélection naturelle.

Il évoque ainsi, écrit Manuela Cadelli, une « religion de l'humanité » et défend la thèse d'un « métadroit irrévocable » notamment en 1989 quand les peuples des Nations Unies ont proclamé, par une déclaration officielle, leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité de la personne humaine en soulignant l'importance du progrès social et des conditions d'une liberté plus grande. Et en 1998 à Rome, 150 États ont adopté les statuts de la cour pénale internationale. En 2011, la convention d'Istanbul sur la lutte à l'égard des violences à l'égard des femmes a été signée sous l'égide du Conseil de l'Europe. Plusieurs conventions sur les droits des enfants et sur les droits des minorités les plus faibles ont défini des règles d'un socle moral marqué par l'idéal humaniste et universaliste kantien du respect de chacun, ainsi que l'indépendance des juridictions chargées de les appliquer.

À lire donc : La légitimité des élus et l'honneur des juges, de Manuela Cadelli, Éditions SAMSA, sprl, 2022.

P.DX

Démésure financière

Le vendredi 8 décembre, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Solvay a approuvé à la quasi-majorité la scission de Solvay en deux entités. Parmi les résolutions approuvées : l'octroi d'une prime exceptionnelle de 12 millions d'euros à la CEO de Solvay Ilham Kadri, qui devient la CEO d'une des

deux entités. Cette scission « libère de la valeur » pour les actionnaires. Interrogé par « Le Soir » (8 novembre 2023), l'économiste Étienne de Callataÿ répond que « ce niveau de rémunération, notamment des bonus de cette ampleur, est plutôt rare en Belgique. » Il associe à ce procédé les « bonus de bienvenue » accordés lors de l'entrée en fonction. Il précise que la littérature et les recherches qui ont été menées montrent qu'il n'y a pas de lien entre la rémunération et la qualité du management. « On n'est pas dans l'ordre du mérite, mais dans le domaine du copinage. »

Interrogé sur la légitimité d'un système où les gains sont, nous dit-on, d'autant plus élevés que les bénéficiaires, patrons ou actionnaires, ont pris des risques importants, de Callataÿ répond par ce trait d'humour : « qu'une personne qui emprunte 25 000 ou 50 000 euros pour ouvrir une friterie prend beaucoup plus de risques que la plupart des patrons les mieux payés au monde, qui sont avant tout des managers, n'en ont jamais pris. Et ceux-ci, souvent, bénéficient d'un « parachute doré » - un bonus généreux si l'entreprise veut s'en séparer parce qu'elle n'est pas satisfaite de leurs performances. » J'y vois, écrit de Callataÿ, la plus belle illustration du dévoiement du capitalisme, puisque la rémunération du risque s'accompagne d'une absence de sanction de l'échec.

Ne quittons pas « ce monde heureux ». En 2022, les bénéfices mondiaux s'élevaient à 16 000 milliards de dollars, dont 2 800 à l'étranger (c'est-à-dire dans un pays autre que celui du siège social). De ceux-ci, 1 000 milliards de dollars ont été transférés vers des paradis fiscaux dont l'Irlande, les Pays-Bas (qui font partie de ce qu'on nomme les « pays frugaux »), les îles Vierges et Caïmans.

De nombreux auteurs évoquent la nécessaire restructuration - on pourrait écrire l'épuration - du secteur financier.

Le débat sur les budgets belge et wallon se déroule sur cette toile de fond, et l'adoption par l'Union européenne du catéchisme néolibéral.

Pour terminer ce tour d'horizon, notons que les banques actives en Belgique ont injecté près de 11 milliards d'euros dans les 15 plus gros producteurs d'énergies fossiles depuis 2021. Quelques noms : BNP Paribas (dont la filiale belge a acquis la totalité du volet banque de Bpost !), ING, KBC, Belfius (via son partenaire Candrian).

Le CNCD 11.11.11. souligne que « 778 acteurs financiers européens soutiennent des entreprises actives dans le territoire palestinien occupé, via des crédits (prêts et souscriptions) pour un montant de 164,2 milliards de dollars, et via 144,9 milliards de dollars d'actions et d'obligations. » Parmi ces sociétés : BNP Paribas, Belfius, Solvay.

Ces chiffres qui donnent le tournis expriment bien la démesure régnante actuellement et donc la nécessité d'une régulation et de la sobriété ainsi qu'un questionnement rude sur le rôle de l'argent. D'où un objectif urgent : maîtriser le règne de l'argent et surtout la démesure dans la possession de celui-ci qui conduit à ce que les riches possèdent le pouvoir économique et politique.

L.M

Le sermon que la Rabbinne devait prononcer !

Dans le journal « Le Monde » du 15 octobre 2023, Delphine Horvilleur, rabbinne, a publié un « sermon qu'elle ne voulait pas écrire », se disant contrainte de le prononcer pour Kippour, la fête du pardon, parce qu'elle se sentait obligée d'y critiquer radicalement la politique de Benjamin Netanyahu, Premier ministre du Gouvernement israélien. « Méfiez-vous de la puissance quand elle vous mène simplement à vouloir écraser l'autre », a-t-elle écrit deux semaines avant l'attaque criminelle du Hamas du 7 octobre et la riposte, criminelle aussi, de Tsahal.

Le sermon, plein d'émotion et de tristesse, rappelle les mises en garde que Moïse a faites à son peuple. « ... quand vous serez installés sur cette terre, vous aurez soudain envie de placer à votre tête un roi. Assurez-vous que ce roi ne soit pas trop arrogant ». Puis « Il arrivera que vous deveniez idolâtres et que vous rendiez un culte à d'autres divinités locales ». Il visait le culte de Baal, nous dit Delphine Horvilleur, et le mot Baal, en hébreu, signifie « propriétaire » : le culte de Baal est donc le culte de la possession. Plus loin, elle cite encore Moïse : « Il arrivera qu'une fois installer sur ta terre, tu te croies fort, mais que soudain, tu perçoives tes brisures ... il arrivera que résonnent des voix apparemment inconciliables, des tribus qui se détestent et aspirent à se séparer, et tu devras alors plus que tout chérir non pas la force, mais la faille, non pas chercher l'unité, mais respecter les voix dissonantes qui résonnent en ton sein et qui pourront encore trouver un chemin de dialogue ».

On est frappé par l'actualité de cette parole qui s'adresse avec force à Israël. Je ne sais pas vous, mais moi, je trouve que Delphine Horvilleur et Moïse nous parlent aussi, à nos pays sans guerre où le vivre ensemble devient de plus en plus difficile.

P.DX

Informier et soutenir

Depuis le 7 octobre dernier, à propos du conflit ou de la guerre, une distinction entre ces deux termes étant proposée par ailleurs, membres et sympathisants du Groupe Église Wallonie se sont partagé de très nombreuses informations et analyses sur ce qui s'est développé à Gaza et en Israël .

À côté des contributions reprises dans ce bulletin, on peut aussi signaler :

-En réponse à la question « Comment aider à la Paix? », le magazine « L'appel » a, dans son numéro de décembre, publié les réponses recueillies auprès du sociologue Felice Dassetto, de Simone Suskind, fille de réfugiés juifs d'Europe centrale, de Frédéric Rotier, directeur du Centre Avec, et de Sarah Verbiest, de la Commission Justice et Paix Belgique francophone.

-C'est journallement que l'observateur de l'évolution du monde, religions comprises, Philippe de Briey a diffusé des informations et des analyses émanant de multiples sources, ainsi que ses propres réflexions, en poursuivant le travail de conscientisation qu'il a mené précédemment à Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble, à l'ex-revue de presse Espérance des Pauvres qu'avait lancé le père Marcel Gérard, ainsi qu'à Pax Christi Wallonie-Bruxelles, à présent Bepax. *Cf son adresse courriel debriey@proximus.be et son site <https://reli-infos.be>.*

-C'est une lettre ouverte qui a été adressée aux chrétiens des États-Unis, d'Europe et de la Famille œcuménique au nom de Kairos Palestine par le patriarche émérite de Jérusalem Michel Sabbah, et de Kairos Afrique du Sud par le révérend Frank Chikane, qui fut en 1985 un des signataires, aux côtés du dominicain Albert Nolan et du pasteur Beyers Naudé, du fameux document Kairos dans lequel de nombreux théologiens et théologiennes sud-africains demandaient à leurs Églises de dénoncer les lois du régime de l'apartheid, dont l'instauration cette année-là de l'état d'urgence. On y trouve un appel très fort au monde occidental et aux chrétiens face au génocide contre les Palestiniens à Gaza comparé à ceux survenus au Rwanda il y a 30 ans et il y a 80 ans en Europe, alors qu'il est soutenu par beaucoup et encouragé par des fournitures d'armes à Israël.

La lettre indique que la guerre en cours a ses origines dans l'occupation illégale des territoires palestiniens, l'extension illégale des colonies juives et la violation des droits des réfugiés palestiniens à retourner dans leurs maisons à Gaza depuis 17 ans, mais aussi qu'elle découle de la présence actuelle au pouvoir de l'extrême droite en Israël. «Les droits humains n'ont pas de frontières de religion, de culture, de classe, de race ou de genre. Les chrétiens palestiniens se tiennent aux côtés de tous les Palestiniens », lit-on encore dans cet appel, où il est rappelé que les Sud-Africains se souviennent fort bien de ce que cela

signifie d'être qualifiés de « terroristes » et de « communistes ».

-C'est au début de l'année 2024 que devrait être remis en Terre sainte le Prix 2023 du mouvement catholique pour la Paix Pax Christi International à l'organisation israélo-palestinienne The Parents Circle – Families Forum (PCFF). Celle-ci est composée de 700 familles qui ont toutes perdu un de leurs membres dans le conflit Israël-Palestine. Elle considère que la réconciliation entre les deux nations est une condition préalable essentielle pour parvenir à une paix durable, si bien qu'elle consacre tous les moyens dont elle dispose dans les domaines de l'éducation, de rencontres publiques et des médias. Mais récemment, l'organisation a été confrontée à des restrictions l'empêchant de proposer ses programmes éducatifs dans les écoles israéliennes. Ses coordinateurs ont cependant dit espérer que ce Prix les aidera à transmettre leur message à un plus grand nombre de personnes dans leurs communautés et le monde entier.

-En raison de la situation préoccupante en Cisjordanie et surtout à Gaza, l'asbl Hope for Palestinian Students (en abrégé Hope) a remplacé sa carte de vœux traditionnelle par un envoi de nouvelles de ses partenaires.

Ainsi, si une mission qui avait été programmée pour fin 2023 a été annulée, les échanges avec les comités locaux en Cisjordanie se sont poursuivis et le même nombre de bourses pour étudiants a été maintenu pour le dernier semestre (soit 40 sur 4 sites), tandis qu'une aide exceptionnelle a pu être apportée à 22 étudiants de l'université Al Azhar à Gaza, afin que leurs diplômes puissent être délivrés. Il reste qu'en Cisjordanie, les partenaires de Hope ne peuvent plus donner des cours en présentiel, compte tenu des entraves aux déplacements et aux dangers accrus. Mais des contacts téléphoniques ont été renforcés pour prendre des nouvelles. Selon les témoignages reçus et comprenant des remerciements pour les soutiens apportés, il s'avère qu'en Cisjordanie occupée, les gens sont confinés dans leurs maisons et quartiers, mais ils n'ont ni faim ni soif, contrairement à leurs compatriotes à Gaza. Toutefois, l'équipe de Hope indique que son partenaire PMRS ne dispose plus de stock de matériel médical suffisant pour faire face aux demandes à la fois à Gaza et en Cisjordanie, si bien que tout don peut être fait soit directement sur le *site*, soit, pour bénéficier de la défiscalisation, sur le compte BCE 886 018 388 de l'asbl Hope, dont voici les coordonnées ; avenue des Vallées, 95B, 1341 Cérroux-Mousty- RPM Nivelles - www.hopeforpalestinianstudents.be et courriel info@hopeforpalestinianstudents.be

Sur les enfants soustraits

En décembre, à la suite de révélations diffusées par les médias belges, d'abord

flamands, a refait surface le fait que, le siècle passé en Belgique, des enfants ont été soustraits à leur mère biologique par des congrégations religieuses. Ces réactions apparaissent liées à l'acharnement actuel contre l'Église catholique et sans discernement pourtant parfois nécessaire, même s'il faut constamment combattre les différentes formes de violence, a fortiori si elles touchent des personnes vulnérables.

D'où la réaction suivante que nous avons reçue :

« Je voudrais vous faire part de ma réaction face à cet épisode et au sujet duquel je m'étonne de ne lire nulle part une mise en perspective qui me semble pourtant de première importance.

Les évêques expriment leurs regrets et leur compassion à l'égard de toutes ces souffrances. C'est légitime, bien sûr. Mais pourquoi ne rappellent-ils pas que, dans le contexte et les mentalités de l'époque, faire en sorte que l'enfant, de toute évidence non souhaité, soit recueilli par une famille volontaire pour l'adopter était une branche d'une alternative dont l'autre branche, dans une très grande majorité de cas, n'était rien d'autre qu'un avortement, et un avortement dans les conditions de l'époque? Faut-il rappeler qu'il était toujours punissable en Belgique, dès lors encore souvent clandestin et dangereux pour la santé de la mère ?

Alors, je veux bien qu'on dise que c'était atroce d'enlever ainsi son bébé à peine né à une jeune - sans doute souvent très jeune- femme en plein désarroi, et de le lui soustraire sans retour. Et je peux même bien imaginer que, parfois, trop souvent peut-être, cela s'accompagnait de propos moralisateurs et culpabilisants sur "l'enfant du péché" et tutti quanti. Mais que nos censeurs arrogants d'aujourd'hui, s'ils sont honnêtes, veuillent bien se reporter à ce qu'était l'esprit du temps : dans à peu près toutes les familles, la "fille-mère", c'était une catastrophe.

En conséquence, je ne vois pas de scandale particulier - et même au contraire - à ce que des congrégations religieuses aient cherché à proposer une "solution" pragmatique à un problème pour lequel la seule autre "solution" vraiment disponible était, et tant pis si la formule choque, de tuer l'enfant.

Que des associations focalisées sur la défense et la promotion du "droit à l'IVG" exploitent ces épisodes pour fustiger les congrégations religieuses qui, au nom de leurs valeurs, ont promu une solution bancale, je le comprends. Mais que les autorités de l'Église de Belgique n'osent apparemment pas dire clairement qu'entre cette formule de moindre mal et l'avortement, elles n'ont aucune raison de se présenter comme coupables, ça, par contre, je ne le comprends pas. Certes, il y a l'encouragement à "présenter l'autre joue". Mais la vérité et la justice ont

aussi leurs droits. Si l'on admet que, de deux maux, il faut choisir le moindre, je persiste à penser que, dans le contexte, il n'y avait aucune faute à pratiquer comme l'ont fait ces congrégations, même si c'était évidemment dramatique. J'espère que ces réflexions vous paraîtront utiles et je vous remercie de l'attention que vous y aurez portée. Avec mes salutations. ».

Y.M.D

RivEspérance à Liège les 2 et 3 février

Le sixième forum citoyen d'initiative chrétienne RivEspérance aura lieu les 2 et 3 février au Palais des Congrès , Espace de l'Europe, 2, à Liège , sur le thème « Quelles spiritualités pour demain? » . Avec au programme :

Vendredi 2 février à 20h, table ronde à quatre voix spirituelles,

Samedi 3 février :

-à 11h , dialogue interreligieux,

-à 13h45, ateliers participatifs et interactifs sur une trentaine de sujets,

-à 17h30 célébration eucharistique suivie du repas à 19 h,

-à 20h15, spectacle de clôture.

Infos et inscriptions sur www.rivesperance.be

Nous sommes tous à la fois Gaza et Israël

« C'est une barbarie cruelle du Hamas qui répond à une barbarie encore plus grave et plus cruelle du gouvernement d'Israël », fut la première pensée qui me traversa l'esprit.

Il m'est difficile de comprendre l'action du Hamas par son atrocité et son non-sens. Je peux seulement la comprendre comme l'expression sinistre de la haine, de la vengeance, de la désespérance et de l'impuissance accumulée pendant 8 décennies. Et cela m'angoisse de penser que ce fait ne fera qu'aggraver la douleur et les lamentations de ses anciens, jeunes et enfants, et creuser la tombe de son peuple. Et laisser ses alliés dans le pire endroit.

Il m'est encore plus difficile de comprendre l'extrême violence, l'inhumaine et tellement longue oppression, que beaucoup de gouvernements d'Israël, celui de Benjamin Netanyahu plus que tout autre, ont exercée et exercent de façon systématique sur le peuple palestinien. Je ne peux le comprendre que comme une expression de puissance, légitimée par les croyances religieuses les plus irrationnelles et confortées par l'hypocrite complicité de beaucoup de pays occidentaux, les États unis en tête.

Je regarde Gaza et tout le Moyen-Orient, berceau de civilisations et carrefour de routes commerciales et belliqueuses, je regarde Haïti l'oubliée, Afrique la martyre, l'Europe de l'Est, la Méditerranée plus proche..., nos droites et nos bourses sur le pied de guerre. Et le désespoir m'envahit. Peut-il y avoir de l'espérance pour une espèce incapable de refréner, de calmer son envie de pouvoir, ses peurs et ses haines ? Pauvre *Homo Sapiens*.

Peut-il y avoir de l'espérance pour Gaza et pour toute la Palestine ? J'arrive seulement à voir que la haine et le massacre ne sont pas le bon chemin. Israël pourra-t-il vivre en paix et en sécurité ? Non, jamais il ne pourra, tant qu'il niera à ses frères palestiniens la possibilité réelle de vivre dignement.

Nous sommes tous Israël et Gaza. Nous sommes enfants de la même terre blessée. Le même souffle de vie libérée et fraternelle nous fait vivre. Nous ne pouvons renier ce que nous sommes. La terre et la vie nous appellent d'urgence à nous asseoir, avant qu'il ne soit trop tard, à la même table pour partager le pain et la parole de la fraternité et de la sororité universelles avec leur profond bonheur. N'est-ce pas cela l'étincelle de divinité que nous sommes, l'inépuisable, l'infinie possibilité qui habite au cœur du cosmos et en notre pauvre cœur humain ?

Aizarna, 11 octobre 2023 **José Arregi**

José Arregi est un théologien espagnol, ex-professeur de théologie. Suite à ses difficultés avec l'autorité, il a quitté la congrégation des Franciscains. Traduit par Rose-Marie Barandiaran .

Bandes dessinées en wallons

Trente-cinq ans après la sortie, en français et en wallon, d'un premier album de Tchanchès dessiné par François Walthéry et autres, les éditions liégeoises Noir Dessin Production et Khani ont publié une nouvelle bande dessinée de Tchanchès, symbole du folklore liégeois, en wallon de Liège, pour les fêtes du 15 août 2023, après sa sortie en français en 2022 sous le titre « Histoire de rire » ont indiqué les journaux « L'avenir » en ajoutant : « Pour Noir Désir Production », qui édite depuis quelques années des bandes dessinées en wallon (Les Schtroumpfs, Gaston Lagaffe, Astérix, Pierre Tombal) , 'c'est une façon d'aborder le wallon populaire sachant que, durant des années, le wallon s'est cantonné à des recueils de poésie ou des ouvrages chers et difficiles à trouver' souligne Michel Elsdorf . Bernard Grallet a, quant à lui, profité du confinement lié au Covid -19 pour ressortir un projet qu'il avait déjà soumis à son ami Walthéry et qui consistait à lui faire illustrer des blagues avec Tchanchès comme personnage principal. C'est le Liégeois Pierre-Henri Thomsin, spécialiste de la langue wallonne, qui a assuré l'adaptation en wallon liégeois de l'album en français . 'Cette BD m'a beaucoup fait rire . Elle se veut le miroir du

tempérament du Liégeois pure souche et c'est cela qui plaît', relève-t-il. Parmi la centaine de petites histoires, on voit apparaître, aux côtés de Tchanchès et son épouse Naresse, des invités comme l'Agent 212 de Daniel Kox, Pierre Tombal de Marc Hardy, Natacha de François Walthéry, Colombe de Dany et Fanfoué de Félix Meynet. »

À signaler chez Noir Dessin Production, « Natacha – Li Journal d'Am Grand Mère », « Astérix Amon lès Bèljes », les « Droles di Bièsses » en français et en wallons de Charleroi, Liège, Namur et Bastogne ainsi que « Florilège des Liégeoises », « Petit dictionnaire du parler liégeois », « Sorcellerie en Wallonie », etc.

Jean Kobs autour de la spiritualité

À ses cahiers liés à l'œuvre de feu le prêtre-poète Jean Kobs, qui fut curé de Dave (Namur), la fondation Jean Kobs ajoute celui sur son quatrième colloque organisé en septembre 2022, sous le titre « Jean Kobs : autour de la spiritualité », au petit séminaire de Bastogne, où cet auteur a vécu des années d'études qui l'ont parfois durement marqué.

Ouvert par une introduction due à André Schoofs, ce cahier de 85 pages contient les contributions suivantes : Source présocratique dans la poésie de Jean Kobs par Michel Ducobu ; Avec Jean Kobs, saisir les traces de l'inconditionné sur le chemin de nos vies par Geoffrey Legrand ; Spiritualité et poésie chez Jean Kobs par Jean-Claude Pollet ; « Le Kobzar de l'exil », une somme poétique universelle par l'abbé André Haquin ; Spiritualité et ellipses dans l'œuvre de Jean Kobs par Jalel El Gharbi et Jean Kobs entre spiritualité et musique par Paul Mathieu.

Pour acquérir ce cahier vendu au prix de 15 € + frais de port, prière de s'adresser à André Schoofs schoofsandre45@gmail.com, rue Bord du Bois, 21, 5100 Dave .tél : 0476.538951.

Pour un toit pour tous

Déjà indiqué dans la Déclaration universelle des droits de l'homme – évoquée par ailleurs et dont c'était le 75^e anniversaire le 10 décembre dernier – et reconnu par la Constitution belge depuis 1994, le droit au logement n'est pas une réalité pour bien des SDF, sans abri et personnes contraintes de vivre en Belgique dans des lieux trop petits, mal isolés, humides, mal chauffés, etc. Tel est le constat qu'Action Vivre Ensemble a à nouveau relevé lors de sa campagne d'Avent 2023.

Dans les années'70, Action Vivre Ensemble avait déjà interpellé les

communautés chrétiennes des diocèses de Wallonie et Bruxelles, mais aussi l'opinion publique avec un apport de l'urbaniste namurois Jacques Toint, qui notait alors qu'il y avait bien plus d'investissements pour le réseau autoroutier que pour les logements. Et peu après, Agnès Lambot, au nom d'Action Vivre Ensemble, participait avec Paul Reding, Jacques Berleur, Luc Maréchal, Louis Gevers, Xavier Dijon à la commission Quart-Monde du conseil pastoral de Namur où fut pensée l'idée de créer des agences immobilières sociales ou AIS.

Sans remonter à ce qu'Action Vivre Ensemble a fait le siècle passé, le nouveau et excellent dossier « À Bout de souffle. Parcours d'obstacles pour le droit au logement » rappelle que l'association a abordé la problématique du logement en 1993 et l'a approfondie en 2025 dans son étude « Dis-moi où tu crèches ». Mais il montre surtout que « rien – ou presque – n'a changé » et que les statistiques du sans-abrisme et du mal-logement ont même empiré, alors que les différentes Régions enregistrent des excédents dans les budgets colossaux alloués aux plans de création et de rénovation de logements sociaux à l'échelle nationale, selon le Conseil central de l'économie.

Parmi les obstacles à dépasser, l'étude cite la vacance immobilière, le statut de cohabitant, la précarité énergétique des locataires, diverses discriminations, les causes et conséquences des expulsions, la loi fédérale anti-squat et le coût global du logement.

Si Mgr Delville, a rappelé dans la « Gazette de L'Avent » et que « Jésus n'avait pas droit au logement » et que « il faut commencer par des initiatives concrètes, limitées et ciblées », l'étude de l'association va plus loin que loin que son évêque référendaire en prônant les priorités suivantes à mettre en œuvre au plan politique :

- une action sur le coût global du logement lié aux loyers devenus impayables, aux dépenses pour les énergies, alimentation et santé, à mener avec une revalorisation des allocations sociales et une fiscalité plus juste,
- une augmentation considérable du nombre de logements abordables, alors qu'en Belgique, 50 à 70.000 familles sont en attente d'un logement social et qu'il y a de nombreux bureaux et autres bâtiments inoccupés,
- un accompagnement de qualité, spécialement pour les femmes, mamans solos et autres, avec un meilleur soutien du secteur associatif,
- des mesures liant réduction des gaz à effets de serre et logement de qualité accessibles à tous et à toutes, alors qu'Action Vivre Ensemble est membre du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et, via son association sœur Entraide et Fraternité, de la Coalition Climat ayant lancé en septembre leur « Pacte Logement-Énergie », puisque, ajouterons-nous, « tout est lié », comme l'a dit et répété le pape François.

En plus du dossier « À bout de souffle. Parcours d'obstacles pour le droit au logement », Action Vivre Ensemble a proposé une courte et excellente vidéo dans laquelle on trouve un appel à la mobilisation des citoyennes et citoyens lancés à la fois par des personnes aux souvent très pénibles parcours et par des alliés, alliés dont l'action est bien nécessaire, comme l'estimaient feu l'abbé et sociologue Joseph Laloux à Namur et le président Mandela quand il était à la tête de l'Afrique du Sud.

On pourra trouver sur le site www.avent@vivre-ensemble.be ces dossier, vidéos et « Gazette de l'Avent » (avec la liste des 110 projets à soutenir).

J.BD

Pour une science libre et poétique en vue de faire face à la destruction du monde.

La science est tout sauf neutre. Elle n'est pas «le camp du bien». Après avoir largement dénoncé les responsabilités des sphères politiques et économiques dans les crises écologiques, Aurélien Barrau passe à la loupe son propre milieu. Partant du principe que «critiquer la science, c'est lui faire l'honneur de ne pas l'extraire du monde», l'astrophysicien et chercheur met en doute sa communauté, qui s'est mise au service d'un progrès technologique aveugle. Cette technoscience « investie d'un caractère quasi religieux » serait même « l'un des moteurs les plus dévastateurs de la catastrophe en cours ». C'est «L'Hypothèse K.» pour «karkinos» — crabe en grec, le cancer.

Performance, pullulement technique, logique comptable... Aurélien Barrau met en garde contre les préoccupations actuelles de la science qui se focalise, entre autres, sur le fait de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables pour endiguer le réchauffement climatique. Pour lui, le problème n'est pas le carburant utilisé pour alimenter le progrès, mais la direction même de ce progrès. Avec une énergie propre et illimitée, l'humanité n'en courrait que plus vite à sa perte.

Dès lors, que faire ? Dans ce texte philosophique et révolutionnaire qui se savoure autant qu'il se médite, le physicien défend une science oblique, fertile et libre, qui se mettrait au service du vivant. Face à une catastrophe « civilisationnelle », il suggère à la communauté scientifique de recouvrer son autonomie et d'« affronter le cancer technique » en habitant poétiquement le monde, car conclut-il en revisitant Rabelais : «science sans déviance n'est que ruine de l'âme». (source : vert.eco)

L'hypothèse K, La science face à la catastrophe écologique, Aurélien Barrau, Grasset, octobre 2023, 224p, 18€.

Pour une Église synodale ?

À l'occasion de la 97^e journée missionnaire mondiale célébrée le 22 octobre, Cathobel a répercuté le rapport de l'agence Fides présentant son florilège de statistiques offrant un panorama de l'Église catholique dans le monde. Il est ainsi indiqué que fin 2021, l'Afrique et l'Amérique enregistrent les plus fortes hausses de catholiques et qu'elles sont suivies par l'Asie et l'Océanie, tandis que l'Europe perd 244.000 membres. Mais par rapport à 2020, l'augmentation totale était de plus de seize millions pour arriver à 1,3 milliard de catholiques pour une population mondiale de 4,7 milliards de personnes. Et le rapport passe en revue les différentes catégories du tissu ecclésial : structures pastorales, activités dans le domaine sanitaire et l'éducation. Cathobel relève aussi l'existence de 5.340 évêques et de 50.000 religieux dans le monde, mais la perte de 3.632 prêtres, avant de signaler le total de sept millions d'élèves en légère hausse, ainsi que les multiples institutions catholiques de santé et sociales.

C'est aussi le 22 octobre que Mgr Warin, évêque de Namur, a, à la fin de son homélie précédant la bénédiction des orgues restaurés de la célèbre église baroque de Saint-Loup, notamment déclaré que l'Église devait commencer par s'évangéliser elle-même et ne devait pas trop se préoccuper d'elle-même, de ses structures, de son fonctionnement et de ses effectifs et qu'elle doit d'abord chercher le Royaume de Dieu, avant d'ajouter que l'Église est la barque de Pierre, un frêle esquif, et qu'elle doit fondamentalement le rester.

Il y a là assurément un retour à l'esprit d'une Église servante et pauvre qui fut développé à l'époque du concile Vatican II. Mais un esprit dont on peut se demander de quelle manière il est à l'œuvre dans l'Église, à la suite des pontificats qui ont précédé celui du pape François avec ses encycliques et exhortations apostoliques auxquelles s'ajoutent son invitation à s'engager sur le chemin de la synodalité, comme cela vient d'être vécu lors de la première session du Synode des Évêques. Cela a bien été relevé à l'issue de celle-ci par une « Lettre au Peuple de Dieu » et par le rapport de synthèse envisageant aussi tous les défis qu'il faudra relever d'ici et lors de la session de 2023-2024. Avec une approche considérée par certains comme trop nitra-ecclésiale et pas assez « pro mundi vita », comme on disait au temps du concile Vatican II parmi ceux et celles qui cherchaient à inspirer ses pères synodaux, si bien qu'il faudra évidemment y revenir au sein de l'Église et dans nos prochains Bulletins.

A propos de défis à relever en Églises, **l'assemblée synodale de l'Église protestante unie de Belgique** a indiqué en décembre dernier que dans bien des communautés locales, les assemblées du dimanche se vident, à tel point que

certaines paroisses ferment, tandis que d'autres peinent à trouver des pasteurs. Et le communiqué de l'EPUB de se poursuivre comme suit : Le président du Conseil synodal a invité les membres de l'Église à remplacer l'inquiétude par la confiance : pour les chrétiens, Dieu est l'auteur de miracles, capable de transformer l'eau en vie. Mais c'est à nous, ses serviteurs, de lui apporter de l'eau. C'est un appel à l'audace et à la créativité pour réformer nos institutions ecclésiales au meilleur service de notre société. Les changements envisagés ont provoqué de longs débats. L'assemblée synodale a ainsi examiné les propositions qui visent à renforcer encore la coopération au sein du corps pastoral avec la création de pôles réunissant plusieurs paroisses et la fin des exemptions exceptionnelles pour le travail supra-local, l'équité salariale des pasteurs. L'Assemblée a aussi demandé au Conseil synodal des outils pour soutenir les paroisses, communautés de base de l'EPUB. Pour y répondre, il est proposé de consacrer une Assemblée synodale extraordinaire à la dynamisation des communautés locales en mai 2024.

J.BD

Dire Dieu et Jésus aujourd'hui

Depuis 2015, les éditions Karthala et la petite équipe Pour un christianisme d'avenir ont publié dans la très intéressante collection « Sens & Conscience » des ouvrages qui proposent une nouvelle vision du christianisme basée sur une théologie dite libérale ou ouverte, dont huit livres de l'évêque et théologien anglican américain John Shelby Spong.

Comme l'indiquait Robert Ageneau, fondateur des éditions Karthala, dans le magazine « L'appel » de juin dernier, les auteurs publiés « disent et redisent qu'il n'est plus possible de vivre sa foi avec les mots et les rites d'hier ».

C'est pour proposer des pistes de réflexion à ce sujet et en débattre que Karthala et Pour un christianisme d'avenir ont organisé leur deuxième journée d'étude le 30 septembre à Paris dans un auditoire de la Maison La Salle. Celui-ci était bien rempli par un public d'une moyenne d'âge assez avancé, mais confirmant que les seniors peuvent continuer à promouvoir une manière de vivre la foi chrétienne aujourd'hui, un couple parisien nous ayant d'ailleurs cité le livre « Le christianisme ne commence pas encore » de notre compatriote Dominique Collin.

« Dire Dieu et Jésus aujourd'hui quand les croyances s'effondrent » était le thème de cette rencontre. Il a été abordé par des auteurs d'ouvrages appréciés de la collection « Sens & Conscience ». De cette journée, il a été rendu compte par l'un d'eux, un des auteurs de cette collection notre compatriote Philippe Liesse (« Simplifier Dieu. Mémoire d'un diacre non aligné », 2021) dans le très

intéressant bulletin n°77 de PAVES (Pour un autre visage de la société et de l'Église), désormais commun aux Communautés en Marche de Wallonie et de Bruxelles(CEM) ainsi qu'à Hors Les Murs. Numéro dans lequel Philippe Liesse revient aussi sur le document liégeois « Rendons l'Église au Peuple de Dieu »- Pour en finir avec le cléricalisme » et où il est de même question du Synode 2023-2024 et de bien d'autres enjeux sociétaux et ecclésiaux.
Numéro à trouver comme numéro 141, décembre 2023 des revues CEM sur <https://siteS.ggogle.com/view/ccbwalloniesbruxelles/communaut%C3%A9s-en-marche-revue>.

Le 30 septembre à Paris, c'est sur base de son essai théologique « Humaniser selon l'Évangile - Clés de lecture pour comprendre Joseph Moingt » sorti quelques jours avant qu'est intervenu notre autre compatriote Jean-Pol Gallez. Juriste, père de famille et permanent Entraide et Fraternité - Action Vivre Ensemble à Namur, celui-ci avait déjà consacré sa thèse de doctorat en théologie à l'ouvrage « Dieu qui vient à l'homme » du père jésuite et grand théologien que fut Moingt, né en 1915 et décédé en 2020.

Présenté comme un outil de travail, ce livre de juste 300 pages contient une biographie et une bibliographie de Moingt, que l'auteur a pu fréquenter, ainsi qu'une préface de Paule Zellich, présidente de la conférence catholique des baptisé-e-s francophones (www.baptises.fr). Selon elle, « les intitulés des quatre parties de l'ouvrage sont brefs, clairs et fidèles aux travaux comme aux mouvements qui habitent la quête de Joseph Moingt : 'Les racines de la foi', 'La pensée de la foi', 'La figure de la foi' et 'La foi dans le monde' (avec) sous ces intitulés des sujets parfois brûlants ». D'ailleurs, c'est en se fondant sur les apports de Moingt que Jean-Pol Gallez a notamment traité à Paris de la divinité de Jésus, de l'incarnation de Dieu, de la remise en compte de la distinction entre prêtres et laïcs, mais aussi du fait que le culte doit être soumis à l'exigence de l'annonce. Il a aussi souligné l'importance de petites communautés chrétiennes et celle des défis sociétaux actuels à relever, dont, par exemple, ceux de la transition écologique, de la santé et de la fin de vie, ainsi que celui d'une offre spirituelle à proposer à toute personne.

Comme cela a été dit en fin de rencontre, il y a du travail à faire de la part de la minorité chrétienne au sein de la société occidentale en tout cas, mais voire aussi ailleurs, par rapport à l'héritage de la culture grecque et de la culture de la modernité, tandis que l'Évangile n'est pas en péril, mais désormais peu ou pas relevé jusque dans les informations religieuses.

En lien avec le Synode des Évêques 2023-2024 et les nombreuses attentes ou limites exprimées vis-à-vis de celui-ci, la journée d'étude a fait l'objet d'une très intéressante émission « Religions du Monde » consacrée au renouvellement de l'Église catholique. *Elle a été diffusée le dimanche 8 octobre par Radio France*

International, Cf [https : www.rfi.fr/fr/ podcasts/religions-du-monde/202231015-renouveler-l-eglise-catholique-paroles-critiques](https://www.rfi.fr/fr/podcasts/religions-du-monde/202231015-renouveler-l-eglise-catholique-paroles-critiques).

Cette émission de près de 50 minutes reprend des interviews très fortes de Robert Ageneau, Jacques Musset, José Arregi et Jean-Pol Gallez, mais aussi des propos d'une catholique laïque française désormais engagée parmi les protestants et du Malien Paul Diarra, professeur à l'Institut catholique de Paris et consultant au dicastère pour le dialogue interreligieux. On doit à la journaliste Véronique Gaymard d'avoir fort bien demandé à Robert Ageneau de resituer dans la ligne du temps les propos repris et souvent très critiques, comme il l'a déjà si bien fait dans son livre « De Spiritus à Karthala- Mémoires d'un éditeur de l'ombre ». Il y a retracé son parcours d'ancien religieux spiritain et de fondateur des éditions l'Harmattan et Karthala ayant publié des auteurs d'ouvrages ayant abordé l'évolution du monde, dont celle des pays du Sud, et donc aussi la manière de vivre la foi chrétienne aujourd'hui. Auteurs parmi lesquels on trouve feu l'abbé et théologien Maurice Cheza, ainsi que l'historien Jean Pirotte.

J.BD

La théologie par les pieds 3

Ce sont à nouveau quelque 150 personnes qui ont participé en novembre dernier à Erpent à la troisième Journée de Théologie par les pieds organisée par une série d'associations chrétiennes.

De cet événement d'Église, notre ami Joseph Pirson a fait écho dans le numéro 77 de la revue de PAVES déjà cité.

De son côté, Cathobel a, dans son envoi du 15 décembre, publié un autre écho de cette Journée due à Jean-François Lauwens, de l'équipe Entraide et Fraternité - Action Vivre Ensemble.

Limitation des vitesses des voitures

La proximité des élections suscite les institutions, les organisations d'élaborer et de diffuser un mémorandum. Parmi ceux-ci, celui de Canopéa (ex-IEW – InterEnvironnementWallonie) est précis et développe la mobilité, dont on sait l'aspect crucial dans une véritable politique anticlimatique. Pierre Courbe, dans Racines, n° 327, la newsletter de Canopéa, pointe une mesure au cœur de l'apport de la mobilité : un abaissement des vitesses maximales autorisées (VMA).

L'auteur passe en revue diverses propositions à cet égard.

En 2007, le service public fédéral Mobilité et Transports dressait un « plan Kyoto Transport » dans lequel était recommandé l'abaissement des VMA sur les routes interurbaines et 2X2 bandes, « une des mesures les plus efficaces pour limiter les émissions de CO2 » des transports. Courbe signale que le plan « fut superbement ignoré (ou lamentablement snobé) par la sphère politique et tomba aux oubliettes... La présence de cette recommandation (et d'autres mesures 'qui fâchent', dont l'une visant le régime des voitures de société...) ne fut sans doute pas étrangère à ce triste destin. »

En septembre 2022, le ministre wallon du Climat présentait le projet de Plan Air Climat Energie (PACE) 2030. Une des mesures envisagées était la réduction des vitesses sur l'ensemble du réseau routier, notamment à 100 km/h sur autoroute. L'auteur relève que « cette mesure fut directement l'objet de commentaires acerbes de la part des présidents du PS et du MR et fut rejetée du PACE. » Il conclut cet aspect par : tant pis pour la lutte contre les bouleversements climatiques ! tant pis pour la diminution énergétique de notre pays ! tant pis pour l'amélioration de la sécurité routière !

Pierre Courbe analyse les réactions. « Beaucoup de personnes perçoivent la réduction de la VMA comme 'liberticide', 'punitif'. Mais punitif de quoi, par rapport à quoi ? Est-ce punir les personnes que de leur éviter de voir mourir leurs proches sur la route ? De mourir elles-mêmes ? De devenir des meurtriers ? Punir les personnes de leur permettre d'économiser des frais de carburant ? De les aider à agir pour assurer un futur, une planète vivable à leurs descendant-es ? Raisons relevant de la force des habitudes, aussi. »

Dans une publication de 2021(1), la Commission européenne utilise le concept de 'sécurité soutenable' développé aux Pays-Bas à la fin des années 1990 :

Une échelle de vitesses est présentée :

- 30 km/h sur les routes où existe une possibilité de conflit entre voitures et usagers durables,
- 50 km/h sur les routes présentant des risques de conflits transversaux entre les voitures,
- 70 km/h sur les routes avec des risques de conflits frontaux entre voitures (routes interurbaines sans séparateur médian),
- 100 km/h ou plus sur les routes où ces risques n'existent pas.

Canopéa adopte ces recommandations dans son mémorandum, à l'exception de ne pas dépasser 100 km/h sur autoroute « pour limiter les impacts environnementaux (consommation d'énergie et donc émission de gaz à effet de serre). »

La limitation de vitesse est une traduction facile de la sobriété, le frein réside dans une sorte de conviction psychologique, dans la publicité des producteurs de véhicules, dans les slogans politiques abusant de la notion de liberté.

L.M

Ce Bulletin du Groupe Église-Wallonie a été réalisé avec des apports de Jean-Pierre Binamé, Jo Bock, Jacques Briard, Pierre Dufaux, Yves-Marie Frippiat, Luc Maréchal, Joseph Pirson et autres informateurs et informatrices.

D'avance merci pour les réactions et prolongements qui seront reçus avec un grand intérêt, car ce seront autant d'encouragements à la poursuite de cette démarche, ce bulletin ou davantage un lieu d'échanges, de réflexions et de partage dans un esprit de nuance et d'ouverture d'esprit.

Il en sera de même, pour rappel, pour tout don et aide financière qui sera versé au compte d'Église-Wallonie BE31 0011 6110 5255, Louvain-la-Neuve.

(1) European Commission, European Road Safety Observatory, Road Safety Thematic Report – Speed, January 2021, 17 pages.



Notre Terre ...Demain ? Rencontre du 30 janvier 2016 organisée par le mouvement Église-Wallonie

Interventions: André Wenin, Michel Maxime Egger, Valérie Xhonneux, Marcela Bosto Bostamente, Jean-Pascal van Ypersele
Illustration d'invitation réalisée par Jean-Pierre Lemaître